

LA PRÉFECTURE DE L'OISE COMMUNIQUE :

Le département de l'Oise est maintenu en vigilance météorologique de niveau orange pour un épisode neigeux jusque demain mercredi 7 février.

Merci de prendre en compte le communiqué de presse ci joint ou de vous connecter au site internet de la préfecture de l'Oise : www.oise.gouv.fr, ou sur les réseaux sociaux.

Merci de bien vouloir appliquer vos propres schémas d'alerte notamment vis à vis de la population.

Il vous appartient de mettre en œuvre sur la commune des mesures de protection et de sauvegarde (les dispositions du plan communal de sauvegarde peuvent s'appliquer pleinement).

Je vous rappelle qu'il vous appartient au regard de votre pouvoir de police issu de l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales d'assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques. Je vous invite à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que les voies communales soient déneigées au plus vite.

Je vous demande de me communiquer toute information relative à des difficultés de circulation sur le territoire de votre commune ou plus encore de toute situation de détresse d'usagers de la route au :

- 03.44.06.12.34 standard de la préfecture.

Informez-vous sur l'évolution du phénomène ainsi que sur les conseils de comportement et les conséquences possibles en consultant l'opérateur météo de votre choix.

Le répondeur vocal de la préfecture est activé (rappel du numéro : 0810 811 320).

Conséquences possibles et conseils de comportement en cas de vigilance orange :

Conséquences possibles :

Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.

Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.

Les risques d'accident sont accrus.

Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement :

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

Privilégiez les transports en commun.

Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre d'information routière au numéro suivant : 0 800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Préparez votre déplacement et votre itinéraire.

Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.

Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
N'utilisez pas pour vous chauffer :
- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
- les chauffages d'appoint à combustion en continu.
Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Conséquences possibles et conseils de comportement en cas de vigilance rouge :

Conséquences possibles :

De très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendus, susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique.
Les routes risquent de devenir rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau.
De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.
De très importantes perturbations sont à craindre concernant les transports aériens et ferroviaires.

Conseils de comportement :

Dans la mesure du possible :

Restez chez vous.

N'entreprenez aucun déplacement autres que ceux absolument indispensables.

Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

En cas d'obligation de déplacement :

Renseignez vous sur les conditions de circulation.

Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches.

Munissez vous d'équipements spéciaux.

Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation.

Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.

Ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.

Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.

Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.

- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

SOYEZ VIGILANT ET SUIVEZ L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION



Communiqué de presse

Beauvais, le 6 février 2018

Vigilance orange neige et verglas dans l'Oise

Météo France a placé le département de l'Oise en vigilance orange « Neige - Verglas » ce mardi à 6h pour la journée jusqu'à mercredi 6h minimum. Le département a été touché par un épisode neigeux plus important que prévu : localement plusieurs centimètres ont été observés sur les routes de l'Oise.

Du fait de la situation météorologique, la Région des Hauts-de-France, compétente en la matière, a décidé, à compter de 8 heures, de **suspendre le transport scolaire** sur l'ensemble du département. Pour les élèves qui se seraient déjà rendus sur leur établissement scolaire, leur retour anticipé sera organisé à partir de 10h30 selon les informations mises en ligne sur les sites : www.keolis-oise.com ou www.oise-mobilite.fr et en lien avec les établissements scolaires.

Evolution prévue :

Les chutes de neige souvent faibles vont continuer en matinée en s'étendant légèrement vers le nord de la Picardie. Mais ce n'est qu'à partir du milieu d'après-midi que, par le sud, ces précipitations neigeuses vont se renforcer pour devenir régulières et notables en fin de journée et soirée sur une grande partie des départements placés en vigilance orange.

Ces chutes de neige devraient se maintenir en début de nuit pour faiblir en régressant vers le sud en fin de nuit voire en matinée de mercredi.

Sur l'épisode, on attend de 3 à 10 cm localement 15 du nord-ouest vers le sud-est du département de l'Oise.

Conseils de comportement :

Les conditions de circulation seront probablement délicates partout, une grande vigilance est donc requise de la part des automobilistes lors de leurs déplacements.

La préfecture recommande aux usagers les conseils suivants :

- limitez au maximum vos déplacements
- roulez équipés (pneus hiver)
- modérez votre allure et augmentez les distances de sécurité
- facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes et ne les doublez pas.

Services de l'État de l'Oise - contact presse

03.44.06.11.21 | 03.16.33.68.18 | pref.communication@oise.gouv.fr

📞 @Prefet60 | 📧 @PrefetdelOise | www.oise.gouv.fr

1 Place de la préfecture - 60 822 Beauvais -- 03.44.06.12.34

En cas de crise « neige » aggravée :

- retardez votre départ ou vos déplacements
- prévoyez des vêtements chauds dans votre véhicule (couverture, gants, lampe torche...)

Un prochain communiqué de presse sera diffusé en fonction de l'évolution de la situation.

Services de l'État de l'Oise - contact presse

03.44.06.11.21 | 03.16.33.68.18 | ipref.communication@oise.gouv.fr

 @Prefet60 |  @PrefetdelOise | www.oise.gouv.fr

1 Place de la préfecture - 60 822 Beauvais -- 03.44.06.12.34